



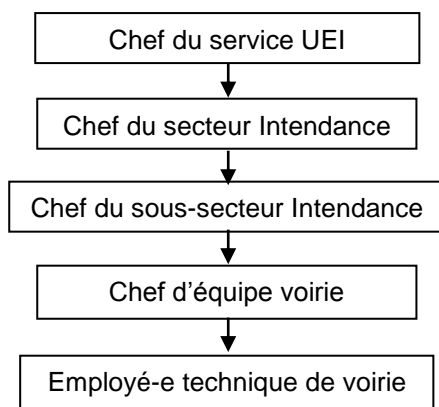
Description de poste

1. Identification

Intitulé de la fonction :	Employé-e technique de voirie
Classification de la fonction :	02- employé-e CFC (Classes : 2 à 4)
Titulaire :	
Service :	UEI
Secteur :	Intendance
Occupation :	100 %
Date de rédaction :	juillet 2018

2. Structure des rapports

Responsable direct : Chef d'équipe voirie



Personnel subordonné :	néant
Suppléant :	équipe de la voirie par tournus coordonné et planifié
Suppléance :	équipe de la voirie par tournus coordonné et planifié

3. Mission générale

Participer à l'entretien courant du patrimoine confié, des espaces verts et des cours d'eau. Collaborer au maintien de la propreté urbaine.



4. Responsabilités et activités principales

- 4.1 Collaborer au maintien de la propreté urbaine : balayage et aspiration mécanique, balayage manuel, vidange des corbeilles de villes et écopoints, planning de présences (363j/an).
- 4.2 Entretien et nettoyer la voirie : routes, trottoirs, chemins ruraux, caniveaux, parkings, talus, bassins de rétention, espaces publics, etc.
- 4.3 Entretien et nettoyer le mobilier urbain : bancs, barrières, panneaux d'affichage, parc à vélos, corbeilles de voirie, abribus, cabanes de pique-nique, fontaines, etc.
- 4.4 Entretien et nettoyer les espaces verts et fleuris, massifs, haies et plantations d'alignement : fauchage, taille, etc.
- 4.5 Entretien et nettoyage des cours d'eaux : fauchage des berges, nettoyage, enlèvement des embâcles, bûcheronnage, etc.
- 4.6 Participer aux opérations hivernales de viabilité routière (salage, déneigement, balisage), assurer le service hivernal par tournus coordonné.
- 4.7 Assurer toute autre tâche demandée par la hiérarchie, notamment au cimetière, à l'Espace Loisirs, dans les bâtiments municipaux, déménagement, transport, travaux de serrurerie/menuiserie/peinture/mécanique, etc.
- 4.8 Assurer des tâches logistiques en lien avec les manifestations : pose de drapeaux et banderoles, nettoyage et enlèvement des déchets, livraison/montage/démontage d'infrastructures, etc.
- 4.9 Veiller au bon état des lieux et du matériel mis à la disposition de l'équipe de voirie. Signaler toute déféctuosité au chef d'équipe. Assurer l'entretien courant des machines et outils avant et après utilisation.
- 4.10 Veiller à la sécurité des installations, et le cas échéant baliser et informer pour assurer la sécurité des usagers.
- 4.11 Etre garant de l'image du service et de la Municipalité
- 4.12 Etre force de proposition permanente pour l'amélioration de l'effcience, de la qualité et du coût des prestations effectuées. Respecter les procédures internes

5. Droit de signature et compétences financières

Signature individuelle

Néant

Signature collective

Néant

6. Qualité, environnement et sécurité

Intégrer les mesures de sécurité spécifiques à la fonction (évaluation des risques) :

- Conduite de longue durée de véhicules et engins, parfois dans des situations demandant une attention soutenue.
- Porter les équipements de protection individuels mis à disposition par la Municipalité, en solliciter de nouveaux ou de remplacement si nécessaire.

Veiller au respect des réglementations et pratiques d'hygiène et de sécurité pour soi, pour les collègues et pour le personnel placé sous sa responsabilité le cas échéant.



7. Compétences attendues

Formation de base :

CFC d'agent d'exploitation, mécanicien, métier du domaine du génie civil/bâtiment ou formation jugée équivalente

Expérience professionnelle :

Expérience pratique dans un ou plusieurs domaines concernés, notamment en mécanique

Expérience dans la conduite d'engins spéciaux (balayeuse, chasse neige, élévateur...)

Connaissances spécifiques, capacités professionnelles liées à la fonction (capacité à) :

Esprit pratique et aptitudes manuelles

Soin et application dans la réalisation de son travail

Organisé, autonome et sens des responsabilités

Force de proposition

Compétences relationnelles, aptitudes et qualités personnelles (savoir être) :

Respecter les consignes et rendre compte à sa hiérarchie

Travailler en équipe, en coopération avec les autres secteurs du service, les utilisateurs, etc.

Aisance relationnelle

Capacité d'écoute, notamment des utilisateurs

Discrétion et réserve

8. Exigences

Permis de conduire (éventuellement poids lourds)

Participation à la continuité opérationnelle du service 363j/an : horaires variables, travail de WE par tournus programmé et ponctuellement de nuit (viabilité hivernale)

Peut être mobilisé en urgence pour le bon déroulement du plan de gestion des crises ORCOC

Programmation des congés et absences coordonnée au sein de l'équipe, sur la base de souhaits exprimés en fin d'année pour l'année suivante

Déplacements fréquents sur le territoire de la commune

Travail en extérieur et par tous les temps

Téléphone portable personnel, indemnisation de l'usage professionnel compris dans le salaire

9. Contrôle de la fonction

Respect des consignes

Qualité du travail fourni

Respect des règles d'hygiène et de sécurité

La notion de contrôle permet de fixer la règle du jeu et de préciser le champ d'application de celui-ci. Les éléments à contrôler seront précisés lors de l'entretien annuel d'évaluation en fonction des objectifs fixés et des missions spécifiées.

10. Signature

Par sa signature, l'employé-e atteste avoir pris connaissance de la présente description de poste.

A Porrentruy, le _____

Titulaire

Chef de service